



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FORMATION RÉGIONALE POUR  
PROFESSIONNELS  
EN AFRIQUE DE L'OUEST

CERTIFICAT EN PROTECTION ET DROITS DE  
L'ENFANT

EN UN COUP D'ŒIL

## PRÉAMBULE :

*L'Institut international des droits de l'enfant (IDE), centre de compétences en droits de l'enfant, organisée sous la forme d'une Fondation privée de droit suisse, soutenu par la Confédération helvétique avec statut ECOSOC et statut OIF, a décidé de mettre sur pied une formation postgrade en protection et droits de l'enfant en Afrique de l'Ouest, de niveau universitaire et à caractère interdisciplinaire, sur consultation des différents acteurs publics, privés et ONGs, qui expriment un besoin réel de formation dans ce domaine un peu oublié des institutions académiques, pour les professionnels des pays de la sous-région travaillant avec et pour des enfants.*

Cette formation vise à terme un changement social significatif en faveur des enfants et des familles dans la sous-région.
---

### CONTEXTE

Le Sénégal et la Suisse entretiennent un dialogue autour des droits humains depuis plusieurs années. Ce dialogue s'est concrétisé par une formation de formateurs en Justice Juvénile, répartie sur 5 modules, (fin 2012 - 04.2014) et qui a regroupé 16 professionnels, représentant les principaux acteurs de la chaîne d'intervention pénale juvénile de Dakar et de Thiès. Cette formation a été dispensée conjointement par l'IDE et le Centre de formation judiciaire (CFJ). Elle s'est terminée avec un bilan très positif en avril 2014.

L'IDE propose une deuxième étape à son partenaire sénégalais, en matière de droits de l'enfant, en mettant sur pied, avec le CFJ, un Certificat de formation continue pour professionnels travaillant avec et pour les enfants, autour de thématiques définies conjointement. Les contacts avec plusieurs partenaires potentiels ont démontré la faisabilité de cette initiative et le besoin avéré dans ce domaine.

### LE COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT

Dans les rapports qu'il examine, le Comité des droits de l'enfant (organe de traité qui contrôle l'application des droits de l'enfant dans les 193 Etats parties à la Convention des droits de l'enfant)<sup>1</sup> constate de manière systématique que la question de la formation des professionnels travaillant avec et pour des enfants présente d'énormes lacunes et pose de difficiles problèmes aux gouvernements.

Cette remarque est également partagée par le Comité africain d'experts pour le bien-être et les droits de l'enfant qui se dit préoccupé par le manque de formation des professionnels du domaine de la protection en particulier, ce qui explique entre autres la mauvaise prise en charge des enfants vulnérables, voir l'absence d'intervention de la part des organismes compétents.

---

<sup>1</sup> Dont évidemment tous les pays de l'Afrique de l'Ouest

Toutes les Observations finales du Comité pour les pays de l'Afrique de l'Ouest déplorent le manque de formation des professionnels et recommandent aux Etats de mettre sur pied des cursus universitaires pour les professionnels.

### **LE CERTIFICAT**

A l'initiative de l'IDE et en partenariat avec le CFJ, un *CERTIFICAT EN PROTECTION ET DROITS DE L'ENFANT* est mis sur pied. Sur le plan scientifique, il est validé par l'Université de Genève (Convention tripartite entre IDE, CFJ et Université de Genève).

Ce Certificat adopte une approche interdisciplinaire (droit, sociologie, pédagogie, psychologie, travail social, éducation spécialisée, santé publique, éthique, anthropologie...), pour former des professionnels des différentes professions qui interviennent dans la prise en charge des moins de 18 ans.

A terme, cette formation doit favoriser un changement social important dans la sous-région, notamment dans les modifications législatives, le développement ou la création de services compétents par une meilleure acceptation du statut nouveau de l'enfant, considéré comme un sujet de droits.

### **PORTÉE RÉGIONALE DE CE CERTIFICAT**

Le Certificat revêt une portée régionale, qui se concrétise par la provenance des participants et par le contenu des enseignements, notamment ceux qui touchent les aspects internationaux, régionaux et nationaux de la protection et des droits de l'enfant.

### **COUVERTURE OFFICIELLE**

Cette formation s'inscrit pleinement dans le cadre du dialogue interétatique en droits de l'homme que mènent la Suisse et le Sénégal. Elle représente une continuité de la Formation de Formateurs en Justice Juvénile (FFJJ 2012 -2014) menée par l'IDE et le CFJ et l'ouverture vers les droits de l'enfant de manière plus large.

### **COLLABORATION**

Institut International des Droits de l'Enfant (IDE), et Centre de Formation Judiciaire, avec l'appui académique de l'Université de Genève.

Le Service Social International, Bureau de l'Afrique de l'Ouest (SSI-AO), en tant que partenaire régional de l'IDE assure la coordination de ce programme. La Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE) est identifiée pour accompagner cette initiative au niveau du Sénégal.

## **COORDINATION**

Pour la coordination régionale, notamment l'identification des experts régionaux, la promotion de la formation et l'intervention sur les thématiques centrales comme la Migration et la Mobilité, un rôle de coordination régionale est confié au Bureau SSI - AO, avec lequel IDE travaille déjà depuis plusieurs années.

L'Ambassade de Suisse joue un rôle de facilitateur entre les partenaires sénégalais gouvernementaux et académiques et l'IDE-Université de Genève.

## **STRUCTURES**

La formation est pilotée par un Conseil scientifique, dans lequel siègent les institutions partenaires et qui prend les décisions stratégiques; et par un Comité exécutif, qui met sur pied et suit la formation et assure les relations avec les participants.

Une coordination est instaurée avec le Coordinateur international, désigné par l'IDE et le Coordinateur local, désigné par le CFJ ; l'Ambassade de Suisse à Dakar et le Bureau SSI-AO facilitent la coordination.

## **FORMATION**

Formation universitaire postgraduée, composée de :

- 3 modules répartis sur 12 mois équivalant à 16 jours de cours présentiels
- un programme individuel de formation (PIF)
- la rédaction d'un mémoire

Total : 15 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System)

## **OBJECTIFS**

Acquisition par les participants de connaissances théoriques et pratiques dans le domaine des droits et de la protection de l'enfant et sur la situation des enfants en Afrique de l'Ouest ; apprentissage de moyens et compétences professionnelles et développement de l'organisation du travail centré sur la création de compétences nouvelles.

## **PUBLIC CIBLE**

Professionnels du domaine de l'enfance en général, qui travaillent avec et pour des enfants, au bénéfice d'une formation supérieure (école professionnelle ou université), ou pratique jugée équivalente, soit responsables d'ONGs, agents de ministères, travailleurs sociaux, éducateurs, directeurs d'institutions, juges, officiers de police, procureurs, avocats, médecins, infirmiers, psychologues/psychiatres...).

Conditions d'admission au Certificat : être titulaire d'une licence en sciences juridiques, politiques, humaines, sociales et de santé ou d'un diplôme jugé

équivalent. Une procédure de validation d'acquis peut être ouverte pour les candidats qui ont un niveau Bac+3 ou ceux qui justifient d'une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la protection de l'enfance, mais ne sont pas titulaires d'une licence ou d'un titre jugé équivalent.

Formation limitée à 30 participants par volée.

Possibilité de suivre des modules isolés, comme auditeurs libres. Nombre de places limitées pour les auditeurs libres.

## **INTERVENANTS**

Le corps enseignant est composé d'experts professionnels et académiques selon les thématiques choisies en droits de l'enfant et sont choisis par la Direction du cours, ce afin d'avoir un bon mélange d'experts nationaux sénégalais, d'experts de la région et d'experts internationaux du réseau IDE - Université de Genève.

## **PROGRAMME POSSIBLE ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION**

<u>Durée du cours</u>	3 modules sur 12 mois
<u>Début et fin</u>	Début de la formation : Mai 2015 Fin de la formation : Mai 2016

### Dates et thèmes des Modules

Module I (6 jours)	Mai 2015	Les droits de l'enfant (Général)
Module II (5 jours)	Août 2015	Migrations, mobilité en AO
Module III (5 jours)	Octobre 2015	Justice Juvénile

## **EVALUATION**

La formation fait l'objet d'une évaluation continue et d'une évaluation finale des participants. Un contrôle des connaissances, dont les modalités varient, est réalisé pour valider chaque module et le travail intermédiaire. Un mémoire supervisé complète les exigences de la formation.

## **CERTIFICATION**

A la fin de la formation, le CERTIFICAT EN PROTECTION ET DROITS DE L'ENFANT est délivré aux participants ayant satisfait aux conditions d'évaluation par l'IDE et le CFJ et signé par le Secrétaire général de l'Université de Genève.

## **FINANCEMENT**

Le Certificat doit s'autofinancer ; les recettes proviennent des frais de dossier perçus pour les personnes qui s'inscrivent et des frais d'écolage (montant payé par les participants qui suivent la formation). Ces montants ne suffisant pas pour couvrir l'ensemble des frais de la formation, l'IDE effectue des démarches de recherche de fonds pour couvrir le déficit.

Les participants retenus paient en sus une taxe d'inscription au CFJ

Le CFJ met à disposition la logistique (salles de cours, accès à la bibliothèque pour les participants, photocopies) et désigne un membre du CFJ qui agit comme coordonateur local de la formation et qui travaille en collaboration étroite avec le coordonateur international, l'Ambassade de Suisse et la coordination régionale.

### **Coûts**

**Frais de dossier : 30'000 CFA**

**Coût de la formation : 350'000 CFA**

**Frais d'inscription au CFJ : 15'000 CFA**

**Par module pour auditeur libre : 150'000 CFA**

Les frais de transport, de repas, et de logement sont à la charge du participant.

cfj/ide, 13.02.2015